

Vos tarifs au quotidien

Entreprises
et associations
gérées en agences entreprises

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} avril 2023

Tarifs en € HT

Sommaire

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	3
	Banque à distance	4
	Moyens et opérations de paiement	5
	Effets de commerce	7
	Irrégularités et incidents	8
	Financements bancaires	9
	Opérations à l'international	11
	Épargne, titres et placements financiers	13
	Assurances et prévoyance collectives	14
	Autres services	14
	Résoudre un litige	14



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte : compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	GRATUIT
• Au sein du groupe Crédit Agricole	
• Hors groupe Crédit Agricole	

Clôture/transfert de compte	GRATUIT
-----------------------------	---------

Relevés de compte

	Papier	Électronique
Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine ² (2 par mois)	1,74 €/mois	0,87 €/mois
Relevé décadaire ² (3 par mois)	2,64 €/mois	1,32 €/mois
Relevé journalier	1,02 €/envoi	0,51 €/envoi

Gestion du compte

Frais de tenue de compte Entreprises, Associations et SCI gérées en agences entreprises	25,70 €/mois
Commission de mouvement débit Entreprises et Associations gérées en agences entreprises	0,240 %/mois minimum 7,14 €
Commission d'actualisation Entreprises et Associations gérées en agences entreprises (maxi 5 SIREN)	202,98 €/SIREN
Frais de recherche de document ³	16,05 €/document
Frais de gestion de compte inactif⁴ Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 €/an
Relevé annuel des frais bancaires ⁵	GRATUIT
Centralisation de trésorerie	nous consulter
Relevé d'échelle d'intérêts de comptes fusionnés (par compte)	6,86 €/mois

1 - Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

2 - Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

3 - Hors relevé de compte du mois en cours et Imprimé Fiscal Unique.

4 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement depuis 12 mois, dans la limite de 30€ et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et produits et services bancaires liés à ces comptes.

5 - Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).



Banque à distance

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL)¹ abonnement mensuel

Offre de base (consultation et virements entre comptes consultables)	GRATUIT
Offre Vision + (virements unitaires et sur liste + effets) Si détention d'un contrat EDI/EBICS	5,08 €/mois GRATUIT
Offre Action Pro (virements unitaires et sur liste + effets + bourse) Si détention d'un contrat EDI/EBICS	9,85 €/mois GRATUIT
Offre utilisateur Si détention d'un contrat EDI/EBICS	5,08 €/mois GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.ca-valdefrance.fr
- Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit

Certificat électronique

Ma signature EDI²	3,50 €/mois
Swift 3S Key (service de signature électronique)	nous consulter
Solution certification RGS	nous consulter

Services d'échanges de données informatisées (EDI)

EdiWeb³

EDI WEB, offre «premier prix» (sens client/banque uniquement)	12,40 €/mois
EDI WEB	26,15 €/mois
• Coût à la ligne (relevé de compte)	0,02 € à 0,08 €
Package EDI WEB - offre «premier prix» (sens client/banque uniquement) + Ma Signature EDI	14,40 €/mois
Package EDI WEB + Ma Signature EDI	28,15 €/mois

Autres solutions

EBICS, EBICS TS ...	à partir de 54,57 €/mois
• Coût à la ligne (relevé de compte)	0,02 € à 0,08 €
SwiftNet	à partir de 112,20 €/mois
Pack Prélèvement	7,95 €/mois
	• < 20 prélèvements/mois
	• entre 20 et 100 prélèvements/mois
	• au delà
	12,95 €/mois
	nous consulter
Installation logiciel sur site	minimum 219,30 €
Installation logiciel par téléphone	minimum 110,16 €
Assistance exceptionnelle	avec déplacement, minimum 110,16 €
	sans déplacement 55,08 €
Santeffi (télétransmission pour les professionnels de santé)	nous consulter

1 - Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

2 - Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Prémium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

3 - Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.



Moyens et opérations de paiement

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en Lettre Expert [frais de poste inclus] à la demande du client	7,60 €/envoi
• en pli simple	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) dont les numéros se suivent, par l'émetteur	16,60 €
Frais d'émission d'un chèque de banque¹	14,10 €
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1

Monétique

Les cartes bancaires

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.

Carte Mastercard Pro à autorisation systématique et à débit immédiat (dédiée aux clients "Droit au compte")	GRATUIT
Carte Mastercard à autorisation systématique et à débit immédiat Entreprise Individuelle ou Personne Morale	36,10 €/an
Carte « Business Mastercard »	
• à débit immédiat	54,50 €/an
• à débit différé	57,00 €/an
Carte « Business Executive »	
• à débit immédiat	141,00 €/an
• à débit différé	141,00 €/an
Renouvellement suite à perte ou vol de la carte	8,45 €
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT

Acceptation des paiements par carte en euros

Une large gamme d'offres de location de terminaux de paiement électronique (GPRS, ADSL, Up2pay Mobile...) est à votre disposition pour faciliter l'acceptation du paiement par carte. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Location de terminaux de paiement par cartes bancaires	à partir de 13,19 €/mois
• Frais d'installation	GRATUIT
Prestation de service Up2pay Mobile²	
• Offre de location du lecteur	15,50 €/mois
• Offre d'achat du lecteur	29,00 €
Commission sur le chiffre d'affaires cartes bancaires	nous consulter
Carte privative	nous consulter
Relevé adhérent cartes	GRATUIT
Offre encaissement fractionné	nous consulter

1 - Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte

2 - Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur- Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

E-transaction (paiement électronique)¹

Offre TFC VAD	<ul style="list-style-type: none"> • installation : GRATUIT • par mois : 15,92 • par transaction : GRATUIT
Offre Access	<ul style="list-style-type: none"> • installation : 94,45 € • par mois : 17,00 € • par transaction : 0,15 €
Offre Premium	<ul style="list-style-type: none"> • installation : 94,45 € • par mois : 20,00 € • par transaction : 0,15 €

Editeur de lecteur chèque

Location comprenant maintenance, assistance et installation	14,79 €/mois
Télécollecte automatisée en flux réconciliés	0,02 €/chèque traité

Virements SEPA (SCT)²

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,95 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	4,90 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,55 €

Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-valdefrance.fr

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale	1,00 €
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Virement dit express émis vers la France en valeur compensée	13,20 €/virement
Virement SEPA télétransmis	
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
• Si paiement ≤ 8,60 €	montant du paiement
• Si paiement > 8,60 €	8,60 €

1 - L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

2 - Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 15) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni

3 - Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

Virements non SEPA²

Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 18,25 €

Réception d'un virement non SEPA	18,05 €/virement
Option frais «OUR» (tous les frais, y compris ceux de banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	nous consulter
Virement en nombre par EDI ou Internet	
• Par remise	GRATUIT
• Par virement EDI	0,28 €
• Par virement internet	GRATUIT
Virement de trésorerie	
• Saisi à l'agence	13,20 €
• Virement télétransmis par EDI	6,11 €

Prélèvements SEPA² (SDD)³

et Titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA²

Demande d'un Identifiant Créditeur SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	54,01 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Remise télétransmise d'ordre de prélèvements européens (SDD)	
• Par remise via EDI	GRATUIT
• Par prélèvement via EDI	0,33 €
Demande d'autorisation B to B (sauf certains organismes)	11,17 €
Remise télétransmise de prélèvements européens (SDD) en B to B	
• Par remise	GRATUIT
• Par prélèvement	0,45 €
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

LCR/BOR support papier :	
• par remise	8,31 €
• par effet	3,90 €
LCR/BOR via EDI ou internet :	
• par remise	GRATUIT
• par effet	0,48 €
Changement de domiciliation ou toutes autres modifications sur l'effet du tiré, demandé par le tireur	19,91 €



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention¹

• par opération	8,90 €
• plafond journalier	44,50 €
• plafond mensuel	267,00 €

En cas d'interdiction bancaire :

• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	34,52 €/chèque
----------------------------------------------------------------------------------------	----------------

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

13,75 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

Les montants comprennent les frais de rejet de chèque, l'envoi de la lettre d'injonction, le blocage de provision affectée, le certificat de non paiement, les frais de régularisation et la commission d'intervention, par chèque impayé²

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 €/chèque

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement³

montant du paiement
20,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision

• d'un montant ≤ 8,12 €	montant du paiement
• d'un montant > 8,12 €	8,12 €

Frais de non-exécution de virement externe différé ou permanent pour défaut de provision

montant du paiement
8,12 €

Effet rejeté pour défaut de provision ou prorogation facturé au tiré

20,40 €

Impayés sur prélèvement émis et remis à l'encaissement

17,32 €

Retour d'effet impayé ou rejet technique facturé au tireur

18,73 €

Opérations Particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire	82,55 €/par acte
-----------------------------------------------	------------------

Frais par saisie administrative à tiers détenteur pour le prix indiqué :

10% du montant dû au Trésor public,
dans la limite d'un plafond de 100 €

1 - Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

2 - gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

3 - En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.



Financements bancaires¹

Facilité de caisse

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 117,00 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	minimum 59,00 €
Commission du plus fort découvert	0,0918 %/mois

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 117,00 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	minimum 59,00 €
Intérêts d'escompte	
• par effet	nous consulter
• avec un minimum de	1,60 €

Dailly

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 117,00 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTV)	minimum 59,00 €

Cession de créance loi Dailly

Bordereau	17,33 €
Par ligne	1,28 €
Notification, changement d'échéance	17,33 €
Relance (envoi de lettre avec accusé de réception)	6,58 €
Impayé	19,64 €

Affacturage

	nous consulter
--	----------------

Crédit court terme

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 117,00 €
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTV)	minimum 59,00 €

1 - Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

Crédit d'investissement

Prêt moyen, long terme

- Frais de dossier
- Prêts < 15 000 €, minimum

1,00 %
270,00 €

Crédit bail mobilier et/ou immobilier

[nous consulter](#)

Cautionnement bancaire

Commission sur encours

de 1,00 à 3,00 %
minimum 30,65 €

Frais de dossier

minimum 39,70 €

Frais de mainlevée (par acte)

10,00 €

Frais d'acte

[nous consulter](#)

Service E-caution

[nous consulter](#)

Autres frais

Rédition de tableau d'amortissement	18,85 €
Modification de compte à débiter	42,90 €
Modification de la date d'échéance	42,90 €
Autres modifications simples de prêt (sans avenant)	42,90 €
Modification complexe de prêt (avec avenant)	132,80 €
Décompte de prêt hors DCI (Directive Crédit Immobilier)	39,90 €
Frais d'acte de mainlevée hypothécaire	132,80 €
Attestations diverses liées au prêt	18,85 €
Recherche contrat / photocopie	53,45 €
Frais de mise en place de garanties	31,40 €
Frais de dossier pour réaménagement	sur devis
Transfert d'un prêt entre personnes ou entités juridiques	
• par prêt	132,80 €
• maximum	663,00 €
Garantie pour compte commun Entreprises	à partir de 314,15 €



Opérations à l'international¹

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse Régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Change

Commission de change appliquée en sus pour toute opération (ex. : virement, chèque...) nécessitant une conversion (achat ou vente de devises)	0,10 %
• avec un minimum de	18,25 €

Frais de dossier sur opération de change à terme, Flexigain, Flexiterme

• ouverture	75,29 €
• tirage	26,94 €

Export (en provenance de l'étranger)

Virements

• SEPA	GRATUIT
• autres virements internationaux en euros ou autre devise	18,48 €
• correction sur virement non conforme	16,79 €

Chèques

• crédit immédiat sauf bonne fin	0,15 % minimum 36,03 €
• crédit après encasement	0,15 % minimum 38,10 €

Effets

Remises documentaires	0,21 % minimum 84,32 €
-----------------------	------------------------

Remises documentaires

• avis d'acceptation d'un effet	18,38 €
• demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	45,24 €
• frais de port France Chronopost	24,35 €
• frais de port DHL	48,69 €
• frais SWIFT	17,94 €

Import (à destination de l'étranger)

Virements SEPA

Télétransmis	GRATUIT
• commission de service par virement	0,28 €
Papier	3,95 €

Virements émis vers un pays autre que l'un des pays composant le SEPA	0,11 % minimum 23,08 €
• correction sur virement non conforme	16,54 €

Chèques

Chèques	0,15 % minimum 38,09 €
---------	------------------------

Effets

Effets	0,21 % minimum 57,35 €
• commission d'acceptation ou de prorogation	104,35 €

1 - Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 15) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

Remises documentaires	0,21 % minimum 58,33 €
• commission de non utilisation	maximum 325,70 €
• demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	44,48 €
• frais de port France Chronopost	45,24 €
• frais de port DHL	24,35 €
• frais SWIFT	48,69 €
	17,94 €

Crédits documentaires

Crédits Documentaires - Export

• commission de notification de crédit documentaire	0,10 % minimum 124,65 €
• commission de confirmation	variable selon pays
• commission d'étude des documents	0,15 % minimum 160,52 €
• forfait de modification et pré-étude	110,69 €
• commission de transfert de crédit	0,15 % minimum 256,93 €
• frais SWIFT	17,94 €

Crédits Documentaires - Import

• commission engagement crédit documentaire import	0,27 %/trimestre indivisible
• modifications diverses (termes du crédit documentaire)	minimum 13,27 €
• commission d'étude des documents	forfait 108,81 €
• garantie pour absence de documents	0,15 % minimum 124,65 €
• garantie pour cession de marchandise	119,57 €
• frais d'études de documents irréguliers (à la charge du vendeur)	119,57 €
• abonnement E-Trade	119,19 €
• commission de paiement différé	nous consulter
	0,125 % minimum 95,65 €

Engagement par signature

• commission d'étude	à partir de 94,99 €
• commission d'engagement trimestrielle	1,55 % minimum 119,15 €
• frais de mise en jeu	0,15 % minimum 89,00 €
• notification / authentification garanties reçues	83,82 €
• avenant ou modification	95,88 €
• frais d'acte simple (émission)	122,09 €
• frais SWIFT	17,94 €

Altios

Missions clés en main à l'étranger	nous consulter
-------------------------------------------	-----------------------

Autres opérations

Commission de mouvement sur compte en devises	GRATUIT
Frais de tenue de compte en devises	7,67 €/mois
Renseignements commerciaux	nous consulter
Opération de portefeuille sur chèque et effet (avis de sort, acceptation, prorogation, réclamation, impayé)	37,00 €



Épargne, titres et placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres, d'un PEA/PEA-PME ou d'un PERI (Plan d'Épargne Retraite Individuel) GRATUIT

Souscription et vente d'OPC Crédit Agricole nous consulter

Droits de garde appliqués par compte titres, PEA, PEA-PME et PERI (valorisation du portefeuille au 31/12)

Pour les sociétaires sur les parts sociales, les CCA et les actions Crédit Agricole SA GRATUIT

Frais de tenue de compte titres et plan d'épargne retraite individuel titres (PERI) 20,80 €

Montant global du portefeuille compris entre :	Commission proportionnelle au montant du portefeuille
0 et 10 000 €	0,40 %
10 001 et 50 000 €	0,30 %
50 001 et 100 000 €	0,25 %
> à 100 000 €	0,20 %
Frais fixes par ligne	3,00 €
Montant maximum	433,50 €

Épargne salariale

Plan Épargne Entreprise, Intéressement, Participation, Retraite Collective, Plan d'Épargne inter-entreprises (PEI), Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO) nous consulter

Rémunération de la trésorerie

Certificat de dépôt négociable nous consulter

Dépôts à terme et Bons de Caisse nous consulter

Sicav court terme nous consulter



Assurances et prévoyance collectives

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque entreprise	nous consulter
Assurance et protection sociale	
• Complémentaire Santé ²	nous consulter
• Assurances santé collectives ¹	nous consulter
• Assurances missions collaborateurs	nous consulter
Assurance construction	nous consulter
Assurance marchandises transportées	nous consulter

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel et flotte ²	nous consulter
Assurance Cyber Protection ²	nous consulter

Assurance des personnes

Responsabilité civile des mandataires sociaux	nous consulter
-----------------------------------------------	--------------------------------



Autres services

Commission de circularisation de commissaire aux comptes	132,75 €
Location salle «La Place» • Pour les sociétaires	7,50 € la 1/2 journée GRATUIT



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le Client a la possibilité de faire appel au service Qualité Écoute Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale Val de France : Service Qualité Écoute Clients - CS 50069 - 28008 Chartres Cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse : www.ca-valdefrance.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le service Qualité Écoute Clients accusera réception de la réclamation dans les 48 heures et s'efforcera d'apporter au client une réponse dans un délai maximum de 30 jours.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque
- les services de paiement ;

le Service Qualité Écoute Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et

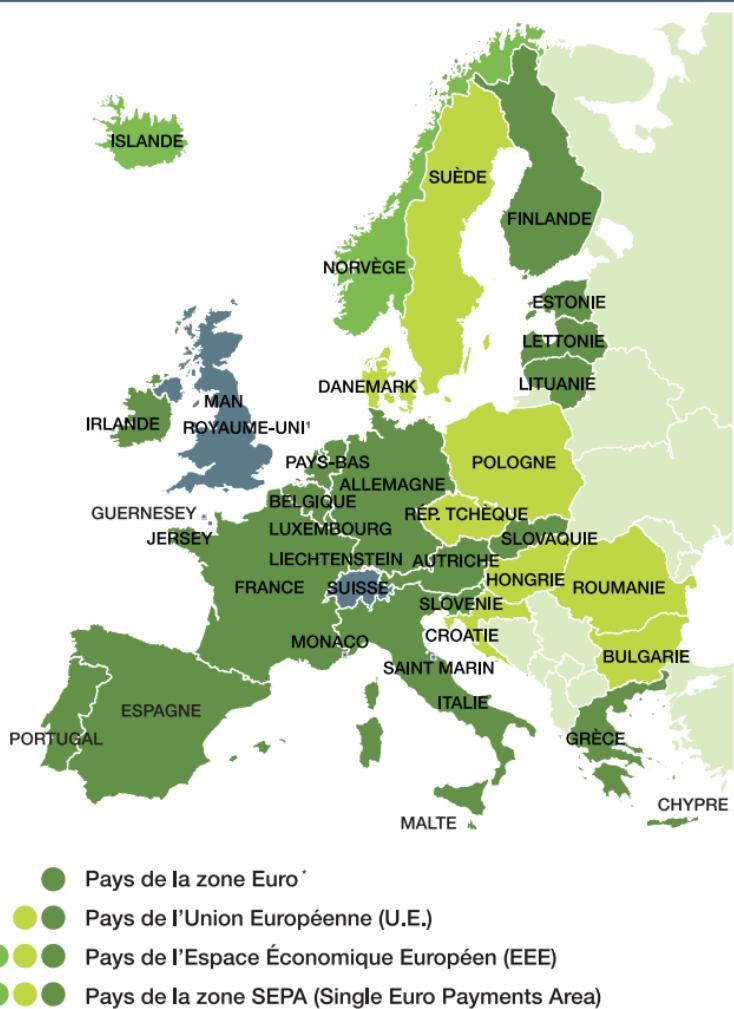
1 - PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.

2 - Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si le Client n'a pas pu résoudre au préalable son différend auprès du service Qualité Écoute Clients par une réclamation écrite, il a également la possibilité, si la réglementation le prévoit, de s'adresser gratuitement à l'instance de règlement extrajudiciaire des litiges proposée par la Caisse régionale, dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur le site Internet de la Caisse régionale.

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Document informatif à vocation non-publicitaire

12/2022 - Réf : ENT/2023 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 1, Rue Daniel Boutet, 28000 Chartres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres, sous le numéro 400 868 188, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 022 704 en qualité de courtier d'assurance, titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, numéro CPI 2801 2021 000 000 006 délivrée par la CCI d'Eure-et-Loir, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 Rue de la Boétie, 75008 Paris - www.ca-valdefrance.fr - Identifiant unique CITEO : FR234311_03DVWE - Imprimerie ISF, Blois.